

3673

Réseau de recherche "Migration et
urbanisation dans le Sahel"

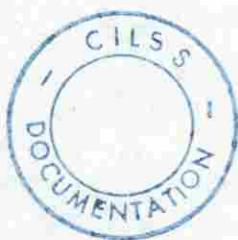
RAPPORT
DE
RECHERCHE

**MIGRATION ET
URBANISATION
AU SAHEL : CAS DU NIGER**

Melle WRIGHT IRENE
Département Géographie
F.L.S.H. BP 418 NIAMEY / NIGER
Université de NIAMEY

Mr ALICHINA IDRISSE K.
Direction de la statistique
et de la Démographie
Ministère du plan
BP 862 NIAMEY / NIGER

REPUBLIQUE DU NIGER

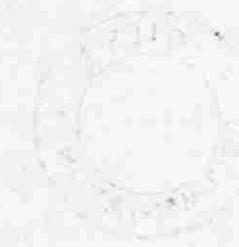


**MIGRATIONS ET URBANISATION AU
SAHEL : CAS DU NIGER**

Melle WRIGHT IRENE
Département Géographie
F.L.S.H BP 418 NIAMEY/NIGER
Université de NIAMEY

Mr ALICHINA IDRISSE K.
Direction de la Statistique
et de la Démographie
Ministère du plan
BP 862 NIAMEY/NIGER

REPUBLIQUE DU NIGER



MIGRATION ET URBANISATION AU
SAHEL : CAS DU NIGER

Mr. ALTOHIMA IDRISSEY K.
Directeur de la Stratégie
et de la Développement
National au sein
du SAS NIGER

Mme MIRETH IRINE
Département d'Aménagement
R.D.A.N. BP 418 NIAMEY/NIGER
Université de NIAMEY

TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION

1ère PARTIE : ANALYSE DES CONCEPTS UTILISES LORS DES DIFFERENTES OPERATIONS DE COLLECTE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

A.) CONCEPTS UTILISES POUR L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE 1960

- 1) Concepts utilisés
- 2) Domaine de l'enquête
- 3) Le phénomène migratoire
- 4) Les mouvements migratoires

B.) CONCEPTS UTILISES ET QUESTIONS POSEES LORS DU RGP 1977

- 1) Village Administratif
- 2) Centre Urbain
- 3) La population nomade
- 4) Village nomade
- 5) Concession
- 6) Le logement
- 7) Le statut de résidence

C.) CONCEPTS UTILISES ET QUESTIONS POSEES LORS DU RGP 1988

- 1) Village Administratif
- 2) Centre Urbain
- 3) Le campement
- 4) La concession
- 5) Le logement
- 6) Le lieu de naissance
- 7) Résident présent
- 8) Résident absent
- 9) Les visiteurs
- 10) La résidence antérieure

TABCLE DE MATIERE

INTRODUCTION

DIFFÉRENCES OPÉRATIONNELLES DE CORRECTEUR DES DOMINANCES DEMOGRAPHIQUES SELON DES
TÉMOINS : ANALYSE DES CONCEPTS UTILISÉS SELON DES

A.) CONCEPTS UTILISÉS POUR L'ENSEIGNE DEMOGRAPHIQUE DE 1980
1) CONCEPTS UTILISÉS

2) DOCUMENTATION DE L'auditeur

3) LE phénomène migratoire

4) LES mouvements migratoires

B.) CONCEPTS UTILISÉS ET QUESTIONS POSSEES SELON RGP 1971
1) DIFFÉRENCE ADMINISTRATIVE

2) CONCEPTS UTILISÉS

3) LA population totale

4) LA ville de résidence

5) CONCURRENCE

6) LA migration

7) LE concept de résidence

C.) CONCEPTS UTILISÉS ET QUESTIONS POSSEES SELON RGP 1989
1) DIFFÉRENCE ADMINISTRATIVE

2) CONCEPTS UTILISÉS

3) LA concurrence

4) LA concurrence

5) LE jodement

6) LE plan de résidence

7) Résident principal

8) Résident second

9) Les villes

10) La résidence supplémentaire

D) ANALYSE COMPARATIVE DES DEFINITIONS ET CONCEPTS UTILISES :

DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE ECONOMIQUE:

- A) Contexte économique, social et politique des phénomènes migratoire et d'urbanisation.
- B) Causes et conséquences des mouvements migratoires au Niger.
 - 1) Les causes supposées
 - 2) Les conséquences des mouvements migratoires.

TROISIEME PARTIE : L'URBANISATION

- A) L'urbanisation : Une volonté administrative.
 - 1) le phénomène urbain
 - 2) Un cosmopolisme inéluctable
- B) Population et croissance urbaine
- C) Politique de migration , Politique urbaine et politique de développement.
- D) L'environnement et la situation urbaine
 - 1) Influence de l'environnement international
 - 2) Typologie des villes du Niger.
 - 3) Evolution future du réseau urbain.

CONCLUSION GENERALE : Perspectives de recherche et d'actions.

D) ANALYSE CORRELATIVE DES DEFINITIONS ET CONCEPTS UTILISÉS :

DEUXIÈME PARTIE : LE CONTEXTE ECONOMIQUE:

A) Conséquence économique, sociale et politique des évolutions
militaires et d'urbanisation.

B) Conséquence des mouvements militaires au Niger.

1) Les causes abbesées

2) Les conséquences des mouvements militaires.

TROISIÈME PARTIE : L'URBANISATION

A) L'urbanisation : Une volonté administrative

1) Le développement urbain

2) Un compromis entre les deux

B) Population et croissance urbaine

C) Politique de migration, politique urbaine et politique de
développement.

D) L'assimilation et la ségrégation urbaine

1) Influence de l'assimilation sur l'urbanisation

2) Déjouer de la ville au Niger

3) Evolution future de la ville nippone.

CONCLUSION GÉNÉRALE : Perfectionnement de la théorie de l'acclimatation.

INTRODUCTION

Depuis son apparition sur la terre, l'homme n'a jamais vécu sur un même terroir ; il s'est aussi toujours préoccupé des abris qu'il doit construire pour lui et son groupe social : le lieu de leur implantation, leur forme, les matériaux à utiliser, autant d'éléments indispensables et nécessaires pour lui permettre de vivre dans des conditions acceptables .

Ses préoccupations ont été très fortes lorsque la nature était hostile et qu'il fallait parfois affronter des adversaires (soit des hommes, soit des animaux...) pour s'installer alors que les outils et les armes disponibles étaient rudimentaires .

Des milliers d'années après, malgré des progrès spectaculaires dans tous les domaines scientifiques, les préoccupations de l'homme n'ont pas changé : se déplacer et se loger constituent aujourd'hui encore les objectifs premiers de l'homme . Ceci semble d'ailleurs être devenu plus difficile non pas parce que la nature est plus hostile, mais parce que les besoins ont augmenté et que les goûts ont changé du fait que l'homme devient de plus en plus exigeant .

Toutes ces questions relèvent des phénomènes de migrations et d'urbanisation. Ceux-ci sont donc importants et déterminants dans toute politique et tout plan de développement économique et social.

Pourtant, l'intérêt qui leur a été accordé, en Afrique particulièrement, depuis plus d'un quart de siècle ne semble pas être à la hauteur de cette importance . L'attention a plus été focalisée sur les phénomènes de mortalité, de fécondité et de planification familiale .

C'est pourquoi, la présente étude entreprise au niveau régional dans les pays du Sahel; s'avère pertinente . Axée essentiellement sur les questions de migrations et d'urbanisation au Niger, elle examinera d'abord dans une première partie les différents concepts du phénomène migratoire utilisés au Niger, dans une deuxième partie, le contexte économique actuel, dans une troisième partie elle se penchera sur le phénomène urbain et son interaction avec les migrations et enfin elle dégagera dans une conclusion générale les perspectives de recherche et d'actions .

МОДУЛЯРНЫЙ

Conjugar la acción de acuerdo con las necesidades de los períodos de la vida.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES CONCEPTS UTILISES LORS DES DIFFERENTES OPERATIONS DE COLLECTE DE DONNEES DEMOGRAPHIQUES AU NIGER:

A) CONCEPTS UTILISES POUR L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE 1960 :

L'enquête démographique par sondage au Niger a été réalisée à la demande du Gouvernement de la République du Niger.

Les objectifs à atteindre étaient les suivants :

- Une estimation correcte de la population du Niger
- Une répartition de cette population par sexe, âge, état matrimonial, lieu de naissance, degré d'instruction, groupe ethnique, profession.
- Une connaissance du nombre de travailleurs saisonniers quittant le NIGER.
- Une estimation des taux démographiques habituels
- Une connaissance des structures sociales de base : ménages et concessions.
- Une documentation de base devant servir à une enquête agricole ultérieure.

1) Domaine de l'enquête :

Il couvre l'ensemble du territoire nigerien. Cependant, pour améliorer la précision des estimations, on a découpé le domaine à étudier en strates , chacune d'elles constituant une région la plus homogène possible , du point de vue démographique (ethnie , densité de population) et agricole (culture dominante pratiquée).

2) Définition des principaux concepts utilisés en 1960 :

a) Le ménage

Le ménage est le groupe familial composé des conjoints (époux et épouses) ainsi que de leurs enfants non mariés >. Peuvent s'adjoindre à ce groupe d'autres personnes telles que neveux, nièces, oncles ou tantes, cousins ou cousines ou même amis ou serviteurs .

b - La concession:

Comprend l'ensemble des personnes reconnaissant l'autorité d'un même chef et vivant dans une unité d'habitat collectif bien déterminé au sein de chaque agglomération.

Village : Non défini

Hameau : Non défini

Campement : Non défini

Canton : Non défini

3.) Le phénomène migratoire :

Il est difficile de l'évaluer, car les Statistiques disponibles ne sont pas nombreuses.

Les migrations internationales reposent sur le retour au pays de nombreux expatriés, du temps de la colonisation, dans toute l'Afrique de l'Ouest, ou du temps de l'après indépendance pour des raisons politiques.

Les migrations internes ont une importance plus grande dans la vie de la nation. Elles se font Généralement au bénéfice des villes et concernent surtout les populations rurales (phénomène rural - urbain).

Au Niger les déplacements des personnes sont mesurés au cours de l'enquête démographique à l'aide de deux séries d'observations: l'étude des résidents absents sur lesquels les renseignements sont fournis par les parents ou des voisins présents et l'étude des visiteurs qui sont interrogés directement par l'agent recenseur au cours des opérations d'enquête.

Il a été pris en compte ici, l'analyse des:

- Résidents absents suivant le sexe et le lieu où ils séjournent. Ainsi 62% de résidents absents séjournent au Niger . Parmi les hommes la moitié se trouve en dehors du Niger (Ghana, Nigéria). Les femmes se déplacent surtout à l'intérieur du Niger.

- Résidents absents suivant l'âge: on constate ici, que la pyramide des âges est équilibrée. Ne vont à l'étranger que des hommes en âge de travailler (20 - 29 ans et 30 - 39 ans). Les femmes quittent souvent avec des enfants en bas âge (0 - 4 ans).

- Résidents absents selon le groupe ethnique: selon l'ethnie la proportion d'absents varie du simple au double: Sonraïs et Djermas sont les plus mobiles, ensuite Touaregs et enfin les autres(Buduma - Peuh - Haoussa).

- Résidents absents suivant la catégorie socio - professionnelle: l'effectif des absents le plus élevé concerne les hommes (transports - commerçants - artisans - agriculteurs). Les cultivateurs vont en majorité à l'étranger.

- Résidents absents suivant la durée d'absence.

B) CONCEPTS UTILISES ET QUESTIONS POSEES LORS DU RGP 1977 :

Lors de cette grande opération, quelques questions ont été posées qui se rapportent aux migrations et urbanisation.

Il s'agit des questions sur les statut de résidence et sur le lieu de naissance. Mais des concepts plus nombreux ont été utilisés sur les idées des migrations et d'urbanisation.

1.) Village Administratif :

Le village administratif est un village administré par un chef de village, reconnu comme tel par l'autorité administrative supérieure.

Le plus souvent il se compose de plusieurs localités ou lieux habités, d'un centre (là où habite généralement le chef) et les hameaux, campements, ou concessions isolées. C'est dans les villages administratifs que réside la population sédentaire.

2.) Centre Urbain

Outre les villes de Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua, et Agadez tous les chefs lieux d'arrondissement sont considérés comme centres urbains.

3.) la population nomade

La population nomade est rassemblée au sein de groupements, entités administratives sous l'autorité d'un chef de groupement. Ceux-ci sont subdivisés en tribus et fractions.

Village nomade : Une partie importante de la population nomade est sédentaire et vit dans des villages (Campements fixes). Une autre partie de la population nomade vit en campements mobiles se déplaçant régulièrement.

4.) la concession :

C'est l'espace - clôturé ou non à l'intérieur duquel habitent une ou plusieurs personnes, sous l'autorité du chef de concession. Il existe, mais rarement des concessions sans chef. La concession peut-être occupée par un seul ou plusieurs ménages, et se constitue d'un seul ou plusieurs logements. Chaque lieu habité se compose d'une seule ou plusieurs concessions. Elles sont isolées (une seule) ou groupées en hameaux, Villages, ou centres urbains.

5.) logement :

C'est un ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillettes, tentes etc...) pour abriter des personnes et des biens. On distingue deux type de logements :

- Les logements particuliers sont occupés par des ménages privés. Il y a autant de logements particuliers que de logements privés. Ils constituent la grande masse des logements .

- Les logements collectifs abritent les membres des ménages collectifs.

Les concessions se composent d'un seul ou plusieurs logements particuliers en fonction du nombre de ménages privés. Il en découle que le logement particulier occupe soit une concession entière, soit une partie de concession.

6.) Le statut de résidence :

La résidence se définit par rapport au lieu habité, village administratif ou centre urbain et à la durée d'habitation dans ce lieu. La durée minimale est fixée à six mois.

a.) Lieu de résidence habituelle :

C'est le lieu géographique (village ou centre urbain) où le recensé a son domicile depuis au moins 6 Mois et où il est connu comme vivant habituellement.

b.) On distingue trois cas :

- Résident présent (RP) est toute personne présente qui vit habituellement dans la localité depuis au moins 6 mois et y a passé la nuit de référence.
- Résident absent (RA) est tout personne vivant habituellement dans la localité, mais qui est absente depuis moins de 6 mois . Elle n'a pas dormi dans la localité durant la nuit de référence.Les personnes absentes depuis plus de 6 mois ne seront pas enregistrées, elles seront comptées ailleurs comme R.P.
- Visiteurs (VIS) est toute personne présente dans la localité depuis moins de 6 mois et qui n'y vit pas habituellement. Elle a passé la nuit de référence dans la localité. Les visiteurs ont leur domicile dans un autre village.

c.) Cas particuliers :

a.) Sont en outre considérés comme résidents présents (RP):

- Toute personne qui depuis moins de 6 mois a quitté son précédent lieu de résidence pour s'établir définitivement dans le lieu où elle se trouve au moment du dénombrement.
- Toute épouse qui depuis moins de 6 mois a rejoint son mari.
- Les agents et autorités administratives qui depuis moins de 6 mois ont rejoint leur nouveau lieu d'affectation dans la localité où a lieu le recensement.

b) Sont considérés comme visiteurs : les écoliers, les élèves et étudiants vivant dans les internats ou étudiant à l'étranger et qui se trouvent en congé chez leurs parents au moment du recensement.

Comme on le constate les informations à recueillir lors du recensement Général de la population (RGP) 1977 sont assez pauvres pour tout ce qui a trait aux migrations: hormis la migration "durée de vie", aucune autre étude sur ce sujet ne serait possible.

Mais l'analyse sur l'urbanisation peut être plus poussée par le croisement des variables relatives aux villages et centres urbains.

C.) - CONCEPTS UTILISES ET QUESTIONS POSEES LORS DU RGP 1988

Celui-ci apparaît plus riche en informations et en concepts que le RGP 1977. Non seulement le nombre de questions relatives aux migrations et urbanisation est plus important mais les questions sont plus précises. Ainsi en plus du lieu de naissance, deux questions spécifiques sur la résidence, le lieu de résidence antérieure et la durée de résidence ont été posées.

1.) Village administratif:

Le Village administratif est un village administré par un chef de village, reconnu comme tel par l'autorité administrative territoriale. Très souvent, des hameaux, campements ou des concessions isolées y sont rattachés.

2.) Le centre urbain:

Outre les chefs-lieux des départements (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tillabéri, Tahoua, Zinder et la commune de Niamey), tous les chefs-lieux d'arrondissements sont considérés comme centres urbains. C'est un lieu où l'effectif de la population est élevé et où l'on trouve un certain nombre d'infrastructures sociales.

3.) Campement:

C'est le lieu d'implantation temporaire d'un groupe nomade (tout le campement se déplace régulièrement de localité en localité). Avec la sédentarisation des nomades, on trouve de plus en plus de campements permanents.

4.) La concession

La concession est l'espace clôturé ou non à l'intérieur duquel se trouve une ou plusieurs habitations (case traditionnelle, etc...). Elle est sous l'autorité d'un chef de concession qui peut parfois ne pas résider dans la concession . Une même concession peut être habitée par un ou plusieurs ménages .

5.) Le logement

C'est un ensemble de construction (maison en dur, cases en banco, paillottes, tentes, etc) que l'homme a construit pour s'abriter lui-même et ses biens. Les logements particuliers sont occupés par des ménages privés.

6.) Le lieu de naissance:

C'est la localité où la personne est venue au monde. Dans le cas du recensement, on demandera le pays d'origine pour les étrangers et l'arrondissement pour les nationaux.

7.) Résident présent:

C'est toute personne présente physiquement ou non dans le ménage lors du passage de l'agent enquêteur qui vit habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois ou qui a l'intention d'y rester si elle y est il y a moins de six mois.

Les élèves, qui généralement passent plus de six mois dans le ménage de leur tuteur y seront recensé comme résidents. Par contre, si on les trouve dans leur famille pendant les congés durant la période du recensement, ils ne seront pas pris en compte.

8.) Résident absent:

C'est toute personne vivant habituellement dans le ménage qui est absente depuis moins de 6 mois et qui a l'intention d'y revenir. Les personnes absentes du ménage depuis plus de 6 mois ne sont pas enregistrées.

9.) Les visiteurs:

C'est toute personne présente dans le ménage lors du passage de l'agent recenseur qui n'y vit pas habituellement, mais qui y a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur.

10.) La résidence antérieure:

Il s'agit d'enregistrer l'arrondissement où la personne habitait avant de s'installer dans le lieu où elle est recensée. Pour les visiteurs, il s'agit de la résidence habituelle. Un enfant né hors du lieu de résidence des parents et n'ayant pas résidé au moins six mois dans son lieu de naissance, aura comme résidence antérieure celle des parents.

D) ANALYSE COMPARATIVE DES CONCEPTS ET DEFINITIONS UTILISES

L'enquête démographique de 1960, représentant la première évaluation d'ensemble portée à la quasi totalité des populations, est certainement d'une valeur documentaire unique, sa finalité était de constituer les bases d'une estimation correcte de la population du Niger aux lendemains des indépendances.

- Cependant l'accent n'a pas été mis sur la définition d'un cadre théorique précis et rigoureux et ainsi l'ensemble des concepts utilisés n'ont pas été définis, sauf ceux du ménage et de la concession.

- Le premier (1er) recensement de 1977 non seulement prend en compte tous les caractères socio-démographiques et socio-économiques, mais leur affecte des définitions acceptables.

Il est fait mention ici, des concepts de 1960 (ménage-concession) et d'autres comme ceux du village, village nomade, village administrative, logement centre urbain etc...

Le phénomène migratoire, dont la mesure était difficile à saisir dans l'enquête démographique de 1960, a été affecté en 1977 de concepts qui permettent de mieux l'appréhender. Cependant il faut signaler ici que les données recueillies sur le mouvement de la population (natalité, mortalité, migration) n'ont pas été exploitées suite à des tests de validité qui se sont avérés non concluants.

- Enfin le deuxième recensement général de 1988 (RGP 1988) bénéficiant des expériences des deux opérations passées, apparaît encore plus riche en informations et en concepts. Par exemple le campement est enfin défini, des concepts nouveaux voient le jour: lieu de naissance, résidence antérieure.

Les anciens concepts (déjà utilisés) ont été mieux précisés et permettent de recueillir plus d'informations.

Il faut signaler que lors de ce recensement, les données relatives au mouvement de la population ont été recueillies et feront l'objet d'une analyse, ce qui permettra au phénomène migratoire d'être mieux connu.

Ainsi, l'essentiel de l'adresse de la présente étude reposera sur les statistiques issues du RGP 1977 et du RGP 1988 .

DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE ECONOMIQUE

A) LE CONTEXTE ECONOMIQUE , SOCIAL ET POLITIQUE DES PHENOMENES MIGRATOIRE ET D'URBANISATION :

La situation économique et sociale du Niger connaît des évolutions très variées depuis les années 1960. Après une période de relative croissance , l'agriculture et l'élevage , principales activités nourrissant la majorité de la population , sont en crise depuis le milieu des années 1970. Au delà des périodes de bonnes récoltes et de bons pâturages , les productions au niveau de ces deux secteurs sont devenues régulièrement déficitaires , créant ainsi des déséquilibres importants au niveau de l'économie nationale. De crise agricole , cette situation s'est généralisée à partir des matières premières. Car , pour le Niger , sa principale ressource d'exploitation que constitue l'uranium , connaît de sérieuses difficultés d'écoulement avec une baisse continue des cours depuis 1979.

TABLEAU N°1 :* Croissance du PIB 1959-1986
(Taux de croissance annuel moyen en valeur)

ANNEES	1956 /65	1965 /77	1977 /81	1982	1983	1984	1985	1986	1982/86
PIB	+5,5 %	-0,3 %	+6,8 %	-0,8 %	-2,6 %	-16,8 %	+5,5 %	+6,9 %	-1,9 %

Source : DSD/MP

* Selon les différents rapports exploités (Ministère du Plan, Ministère des finances), toutes les entreprises se retrouvent dans des difficultés au niveau de leur production et pour l'écoulement des produits tandis qu'au niveau global, le pays se trouve confronté à des déséquilibres budgétaires.

* Les mesures d'assainissement des finances publiques et les mesures de rigueur dans le recrutement et la gestion des ressources humaines constitueront les réponses à cette situation. Progressivement , l'Etat se désengage pour favoriser et développer l'émergence d'un secteur privé dynamique et compétitif.

* Cela va entraîner des compressions importantes de personnel. Le flot de ces demandeurs d'emplois viendra s'ajouter à ceux déjà que le secteur agro-pastoral ne peut plus retenir. Tous se retrouvent au niveau des centres urbains.

* cette crise économique et financière, qui est internationale, est devenue aigüe; elle a fortement compromis les progrès réalisés depuis le début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970.

* Il faut ajouter qu'elle est accentuée par des éléments naturels très défavorables notamment une pluviométrie irrégulière; et des sols appauvris favorisant une avancée rapide et inquiétante du désert.

* A cause de l'interaction des variables économiques avec les variables sociales et culturelles, les effets de la crise se retrouvent donc amplifiés et entraînent même des déséquilibres sur les caractéristiques démographiques.

C'est dans ce contexte que naissent des mouvements de population de certaines zones rurales et urbaines vers d'autres zones urbaines créant et développant des pôles urbains.

D'abord très lente, la croissance de ces centres urbains s'est accélérée (7 à 10 % en moyenne par an), essentiellement due pour une grande part aux mouvements migratoires. Le cas particulier de la capitale, NIAMEY, le plus gros centre urbain du pays mérite d'être souligné. Sa population représente à elle seule plus de 30 % de l'effectif total de la population urbaine du pays et si une partie importante de cette croissance est imputable aux migrations, les spécialistes s'accordent pour reconnaître l'impact de plus en plus appréciable du mouvement naturel dans cette situation.

B) Causes et conséquences des mouvements migratoires (1) intérieurs au NIGER:

Les causes des mouvements migratoires sont très diverses et sont parfois mal connues. La présente étude souffre du manque de données et cet état de fait constitue un goulot d'étranglement pour une analyse détaillée et rigoureuse des causes et des conséquences de ce phénomène; en plus aucune étude détaillée n'a encore été réalisée sur le cas spécifique du Niger: quelques analyses ont été faites sur quelques villages isolés et enfin on a tenté depuis 1960 de saisir l'émigration des nigériens à l'étranger surtout vers les pays côtiers.

Mais il n'y a pas beaucoup de travaux sur les mouvements migratoires intérieurs, leurs causes et leurs conséquences au niveau national.

1) Les causes supposées des mouvements migratoires intérieurs au Niger:

*** Le déterminisme socio-historique:**

On a souvent tendance à reconnaître comme cause de la mobilité de certaines communautés africaines, une habitude historique invétérée et une propension historique irrésistible à partir et à changer de terroir; l'idée exprimée ici est claire: L'intensité de la mobilité d'une communauté puiserait ses racines dans le tréfonds même de l'histoire des processus de peuplement des terroirs de ces communautés; habituées donc à bouger, ces communautés n'arriveraient plus aujourd'hui à "rester" sur place et

éprouveraient d'énormes difficultés à interrompre des habitudes pré-établies.

L'extension de cette idée signifierait alors que certaines communautés devraient continuer à changer régulièrement de terroir et cela à l'infini: ce qui n'est pas convenable dans le monde moderne actuel.

Concernant le Niger, nous voudrions rappeler que son histoire est extrêmement liée à celle de l'Afrique Saharienne et Soudanaise; effectivement cette histoire a été une longue suite de mouvements migratoires de peuples et de communautés diverses qui se heurtèrent, se confrontèrent et se brassèrent ensuite pour former des peuples nouveaux et des nouvelles communautés en harmonisant leurs diversités. Il existait dans ces sociétés aussi, des mouvements migratoires, des départs, sous la pression soit de la famine, soit des guerres et des conflits divers mais ces départs n'étaient pas un phénomène social attaché à un individu; les mouvements migratoires, dans ces conditions ne pouvaient qu'intéresser un groupe humain, un clan ou une tribu car la nature de telles sociétés ne pouvait permettre aucun isolement d'un individu de sa famille; cette dernière le rattachait à une caste, à un clan ou en faisait le membre d'une tribu ou même d'un peuple constitué.

L'individu qui tentait de s'isoler de son groupe perdait aussitôt sa "liberté" et devenait une proie facile et fragile qui était "capturée" et vendue mais "recasée" de nouveau dans un autre groupe humain de "rechange" qui se chargeait de le réintégrer dans tous les cas dans une société.

Toutes ces choses ont changé depuis car, si ça et là, on peut observer des mouvements migratoires de groupes d'individus pour raisons diverses (famines, catastrophes...), la situation aujourd'hui a évolué: les communautés et sociétés sur lesquelles ces observations se basent, ont été dispersées et se retrouvent dans des pays différents ou dans des zones différentes ou dans un même pays dont les frontières ont été arbitrairement tracées par le colonisateur. Si on écarte le cas des nomades, les mouvements migratoires que nous observons aujourd'hui concernent en grande partie des individus isolés qui quittent les centres ruraux pour les centres urbains ou même quittent des centres urbains vers d'autres centres urbains; en plus, très rarement ces individus emmènent leur famille avec eux; cette famille tend aujourd'hui à se réduire au mari, à la femme et aux enfants. Ce qui n'était pas

(1) L'essentiel des éléments de cette partie proviennent de l'étude effectuée par Mr ALICHINA IDRISSE KOURGUENI dans "Migrations intérieures au Niger: essai de quantification d'analyse des causes et conséquences et de réflexions critiques sur les concepts et définitions". Thèse 3^e cycle en démographie. Département de démographie, Université catholique de Louvain-la-Neuve Belgique Septembre 1985

possible dans les communautés traditionnelles historiques. Il ne faudrait donc pas imputer des mouvements individuels isolés à un quelconque déterminisme dû à l'appartenance d'une communauté donnée.

* Les causes économiques :

Les mouvements migratoires seraient motivés par des considérations économiques. Ce seraient la différence entre le revenu de l'immigrant chez lui et en ville et le niveau de l'emploi en milieu urbain qui attireraient le "migrant"; il y aurait en plus le difficultés à interrompre des habitudes pré-établies.

L'extension de cette idée signifierait alors que certaines communautés devraient continuer à changer régulièrement de terroir et cela à l'infini: ce qui n'est pas convenable dans le monde moderne actuel.

Concernant le Niger, nous voudrions rappeler que son histoire est extrêmement liée à celle de l'Afrique Saharienne et Soudanaise; effectivement cette histoire a été une longue suite de mouvements migratoires de production et de répartition des richesses ne datent pas d'aujourd'hui. Pourtant, avant la colonisation, ces problèmes existaient et n'ont jamais provoqué des mouvements migratoires individuels mais plutôt collectifs. Alors qu'aujourd'hui en plus des mouvements migratoires collectifs, ils en existent d'autres plus réguliers (exode rural-urbain, urbain-urbain, rural-rural) qui concernent principalement des individus isolés qui quittent leurs terroirs pour aller ailleurs chercher de "l'argent" ou une autre "richesse".

Très rarement ces mouvements impliquent des communautés entières. Il y aurait donc là, matière à réflexion.

* Les facteurs socio-psychologiques :

Les mouvements migratoires seraient motivés par des conflits découlant de la situation statuaire et relationnelle de l'individu dans son terroir: mécontentement du statut occupé, insatisfaction dans les rapports entretenus avec la famille et l'entourage, déceptions et essai de se soustraire du poids et des effets de l'autorité de la famille gérontocratique africaine; l'attrait du mirage que constituent d'autres régions surtout les centres urbains avec leurs "lumières" et l'espoir de changer de statut social en faisant montré, au retour, de fortune et du savoir acquis.

Cela voudrait dire que le mode de production économique et la structure socio-culturelle de nos sociétés traditionnelles généreraient une répartition inégale des ressources et des rapports antagoniques entre les "aînés" et les "cadets".

Le mode de production traditionnelle et ses structures socio-culturelles avaient des imperfections et des défauts; mais malgré les conflits, une certaine harmonie existait entre les membres du clan et l'intérêt de la communauté devait toujours prendre le pas sur celui de l'individu; les frictions qui existaient entre les membres de la communauté ne devaient

jamais remettre en cause la cohésion et la survie du groupe qui avait toujours eu les facultés de se reconstituer et de se souder après les conflits.

Cela n'a plus été le cas à partir de la période coloniale européenne; celle-ci par l'introduction de nouveaux rapports de production, de nouveaux produits et même d'un nouveau mode de production, a rendu les rapports, entre membres de la communauté antagoniques.

La philosophie basée principalement sur les mérites individuels a entraîné une certaine dégénérescence des sociétés traditionnelles; il y a lieu de rappeler ici les mouvements saisonniers qui se créèrent soit en dehors de notre pays (vers les pays côtiers) soit vers certains centres urbains ceci sous la pression des exactions et des travaux nécessaires à la politique coloniale.

Cela a entraîné peu à peu une détribalisation des sociétés traditionnelles et une rupture dans les structures traditionnelles de la famille: la colonisation a ainsi introduit dans nos sociétés ses valeurs propres qui les ont désaxées.

L'individualisme s'est développé petit à petit et l'individu a commencé à se "libérer" des coutumes et de la tutelle de la famille qui perdit au fur et à mesure ses moyens de contrôle. Pour exister, pour s'affirmer et montrer son indépendance, l'individu devait rechercher des richesses tel "l'argent" qui devint alors un moyen individuel d'affranchissement.

Cette "richesse" ne pouvant s'obtenir sur place, il fallait en plus la chercher ailleurs dans d'autres zones, rurales ou urbaines; en plus l'introduction de nouvelles cultures et de nouveaux rapports sociaux a profondément déséquilibré les habitudes coutumières et productives; de là ont découlé aussi d'autres raisons de migrer.

Et les mouvements actuels observés dans les zones rurales nigériennes vers d'autres zones rurales ou vers des zones urbaines ne sont que le prolongement de ceux qui prirent naissance pendant la colonisation européenne.

Ils ne sont donc que le reflet, la manifestation surtout de la mutation de nos sociétés anciennes rurales vers un autre type de sociétés encore en "gestation". C'est pourquoi, nous voudrions souligner qu'une généralisation des concepts, des observations et des conclusions sur l'ensemble de la société nigérienne actuelle nous paraît hasardeuse.

Dans la mesure où cette détribalisation des communautés n'est pas "linéaire" dans toutes les communautés et dépend du degré de pénétration du mode de production et des valeurs occidentales dans chaque communauté ainsi que du degré de son acculturation, il convient dans l'observation, la description et l'analyse des mouvements migratoires intérieurs, de leurs causes et conséquences, de distinguer ces zones et ces communautés.

Ainsi pour le cas du Niger, il faudrait séparer certains mouvements

observés qui sont le résultat de peuplades nomades qui depuis les temps anciens, font comme la tortue avec sa carapace. C'est-à-dire emportent avec elles leurs coutumes strictes dans lesquelles elles s'enferment (elles emmènent donc leur terroir avec elles), avec d'autres mouvements des communautés vivant dans des régions urbaines, semi-urbaines, agraires, commerciales ou en voie d'industrialisation.

* Les causes démographiques :

Souvent, les mouvements migratoires sont considérés comme la réponse donnée par les habitants d'un terroir à une densité de population particulièrement élevée et qui pèserait sur les terres appauvries qui ne pouvaient plus nourrir ses habitants.

A cette idée, on pourrait opposer l'inverse : ne serait-ce pas plutôt les mouvements migratoires qui auraient rendu les sols pauvres, des sols dont l'équilibre fragile avait été déjà rompu par l'introduction de nouvelles cultures (commerciales) pendant la colonisation européenne?

Après cet essai de revue critique des causes supposées des migrations intérieures, intéressons-nous maintenant aux conséquences que ce phénomène entraîne.

2) Les conséquences des mouvements migratoires observés au Niger:

Autant pour l'analyse des causes, nous voudrions relever que pour nous l'étude des conséquences des mouvements migratoires devrait se faire selon les zones et les types de mouvements : il faudrait donc distinguer les zones rurales peuplées de communautés sémi-sédentaires et sédentaires ainsi que les zones rurales peuplées de nomade et enfin les zones urbaines ; cette distinction se ferait en fonction de la forme du phénomène (origine-destination) :

- Mouvements des sédentaires et semi-sédentaires des zones rurales vers d'autres zones rurales
- Mouvements des sédentaires et semi-sédentaires des zones rurales vers des zones urbaines
- Mouvements migratoires de certains centres urbains vers d'autres centres urbains;
- Mouvements migratoires habituels des nomades. Cette hypothèse posée, essayons d'analyser maintenant les principales conséquences qu'engendrent les mouvements migratoires intérieurs.

* Redistribution spatiale de la population :

C'est la conséquence la plus évidente. En entraînant l'installation durable ou définitive des migrants dans les zones d'accueil, les mouvements migratoires jouent un grand rôle dans la redistribution spatiale de la population.

- Les premières zones bénéficiaires de cette redistribution sont les

centres urbains : des analyses faites démontrent que, la partie relative de la population rurale dans la population totale diminue fortement en faveur des centres urbains.

- Certaines zones rurales bénéficient aussi de cette redistribution spatiale : ce sont essentiellement les zones dont les terres sont considérées comme moins pauvres que les autres ; il s'agit des départements situés dans le sud du pays notamment ceux de Maradi, Niamey et Zinder.

Malgré une relative stabilité pour certains (Zinder) et une progression moyenne de la part relative de leur population (Niamey, Maradi);, ce sont ces départements qui bénéficient des mouvements migratoires en provenance des départements du Nord (Tahoua et Agadez) et d'un département de l'Est Diffa. Soulignons que bien souvent les migrations dans certains départements ne constituent que des points de relais et d'escale pour des mouvements migratoires vers les pays voisins (Nigéria, Tchad, Bénin) et les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Togo).

Cette redistribution spatiale entraîne elle même un autre effet; il s'agit des effets sur la croissance des populations des zones du pays.

* Effets sur la croissance des populations:

Ainsi observe-t-on que d'un côté on assiste à une croissance accélérée des populations des centres urbains ainsi que de certains départements, mais d'un autre côté, on remarque que la croissance de certaines régions est située en dessous de la croissance naturelle du pays : pour certains départements (Tahoua, Diffa) soulignons qu'ils sont constitués par des populations nomades qui "bougent" et qui sont difficilement rattachables à une entité administrative donnée mais dont on aurait observé une croissance naturelle inférieure au taux national.

Relevons aussi que la croissance accélérée de certains départements (notamment Agadez) est exclusivement due à celle de leurs centres urbains : Agadez a vu , à partir des années 1970 , la création des centres miniers (Arlit et Akokan) dont l'essor a été très rapide à cause de l'exploitation de l'uranium.

C'est le cas aussi du département de Niamey dont la croissance est principalement due à celle de la population de la capitale (la ville-commune de Niamey).

Sur l'évolution de la population de cette dernière , le tableau n°2 nous fournit des renseignements forts intéressants.

TABLEAU N°2: Taux d'accroissement annuels moyen de la population de certaines villes africaines 1965-1980 en (%).

VILLES	1965-1970	1970-1975	1975-1980
Lagos (Capitale du Nigéria)	6,5	7,0	7,1
Ibadan (ville du Nigéria)	2,7	2,9	3,0
Abidjan (Capitale de la Côte d'Ivoire)	7,2	7,2	7,0
Dakar (Capitale du Sénégal)	4,9	5,0	5,0
Ouagadougou (Capitale Burkina Faso)	6,2	6,9	6,5
Niamey (Capitale du Niger)	10,0	9,6	-

Source: Institut de formation et de recherches démographiques République de Côte d'Ivoire Cires D.S , E.S.A. "Actes du Colloque de démographie d'Abidjan 22-26 Janvier 1979 : volume 2 croissance urbaine "Abidjan 1980.

Ainsi observons-nous qu'entre les périodes 1965-1970 et 1970-1975 , l'accroissement de la population de la ville de Niamey est nettement supérieur à celui de beaucoup d'autres villes des pays voisins et de la sous-région Ouest-africaine. Ceci ne s'expliquerait que par d'importants mouvements migratoires en faveur de niamey et au détriment d'autres zones rurales et urbaines du Niger. En plus de ces effets, les mouvements migratoires en provoquent aussi d'autres , notamment sur les caractéristiques démographiques.

* Effets sur quelques caractéristiques démographiques:

Par manque de données détaillées par sexe et par âge des différentes régions rurales et des centres urbains du Niger pour les années antérieures , nous ne nous hasarderons pas à faire des affirmations catégoriques : nous nous contenterons alors à ce niveau d'une revue critique des conséquences supposées sur les caractéristiques démographiques.

- Les mouvements migratoires sont généralement sélectifs : ils concerneraient surtout de jeunes adultes dont l'âge varie entre 15-59 ans. Mais on y retrouve plus d'hommes que de femmes.

Ceci a pour effet de modifier parfois considérablement la composition par sexe et par âge des populations des zones de départ et des zones d'arrivée. Pour les zones de départ , ces mouvements entraîneraient un certain vieillissement de la population et le nombre des femmes tendrait à l'emporter sur celui des hommes. Les perturbations que cela entraînerait , auraient des effets sur la nuptialité et le vieillissement. Cette situation pourrait même à long terme être un facteur d'accroissement de la mortalité et de diminution de la natalité. Pour le cas de notre pays , notre jugement sera plus réservé : si effectivement nous avons observé que ce sont de jeunes adultes qui migraient et que la proportion d'hommes était plus grande que celle des femmes sauf dans le cas de certaines zones du niger , aucune autre information n'est à notre disposition pour soutenir ces idées.

D'ailleurs là dessus , les opinions divergent : certains auteurs pensent que l'émigration peut favoriser , dans les zones de départ la natalité parce que les parents , certains que leurs enfants trouveront un emploi au loin , ne chercheraient pas à en limiter le nombre ; une forte natalité serait un facteur d'émigration. Mais les départs à leur tour maintiendraient la natalité de la population restée sur place à un niveau élevé.

D'autres auteurs soutiennent les thèses contraires : les mouvements migratoires n'auraient aucun effet sur la natalité et ils donnent le cas de l'Allemagne au XIX ème siècle où la natalité a diminué alors que la migration était en net recul contrairement à l'Italie qui à la même époque voyait sa natalité diminuer alors que son émigration était en voie d'accroissement rapide. Chacune de ces thèses est discutable ; elles méritent d'être testées sur le terrain par des enquêtes et des analyses rigoureuses.

L'analyse des tableaux 2 et 3 fait apparaître que le découpage géographique retenu est très important et influe sur l'intensité des mouvements migratoires selon les départements.

- Ainsi , si on considère le département comme lieu de naissance et lieu de résidence , seul le département d'Agadez a une proportion de migrants assez élevée : 13,9 % de sa population résidente , il est suivi par la région de Niamey : 4,9 % de sa population résidante, les autres départements ont des proportions négligeables qui varient entre 1,1 % (Tahoua) à 3,5 % (Diffa) de leur population résidante respective.

Mais si on prend les effectifs absolus , le département de Niamey vient en première place avec 57 054 migrants ; elle est suivie par Maradi qui en a 21 132 puis Agadez avec 17 374 et enfin Zinder avec 15 605.

- si on retient l'arrondissement comme lieu de naissance et lieu de résidence , quelques modifications interviennent. C'est le département de Niamey (2 ème au niveau précédent) qui a la plus grande proportion de migrants durée de vie : 9 % de sa population résidante ; il est suivi par deux départements Maradi et Zinder qui ont chacun une proportion de 4,5 % et 3 % de migrants dans leur population résidante:

- Agadez semble être un cas particulier : c'est le seul département où la proportion de migrants du niveau département dans les grands groupes d'âges jeunes (- de 15 ans) et adultes (15-59 ans) est supérieure aux proportions des niveaux arrondissement et canton et ceci pour les deux sexes. Ce département a aussi une proportion de migrants de la population résidente du groupe d'âges 15-59 ans assez élevée pour les deux sexes.

- Dans les départements de Maradi , de zinder et de Diffa , la proportion de migrants dans la population résidente pour les grands groupes d'âges (- 15 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus) est assez faible pour les deux premiers niveaux (Départements et Arrondissement). Par contre , ces proportions sont très fortes pour tous les grands groupes d'âges et pour les deux sexes au niveau 3 (canton).

- Niamey semble se particulariser aussi : au niveau du département , pour les deux sexes , seul le grand groupe d'âge 15-59 ans a une proportion assez moyenne de sa population résidente qui est migrante.

Description et analyse de quelques caractéristiques des migrants

Tableau n° 2 : Proportion de non natifs inter-départementaux sexes réunis par groupe d'âges quinquénnaux, pour les sept départements.

AGE	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	
0 - 4	1 739	499	1 323	1 618	4 112	1 430	1 164	
7,8 %	2,2	0,9 %	0,8 %	1,9 %	0,7 %	0,7 %	5 - 9	1 853
567	1 590	2 276	4 497	1 488	1 626		9,1 %	2,8 %
1,4 %	1,4 %	2,6 %	0,9 %	1,3 %	10 - 14	1 124	429	1 230
1 684	4 185	1 139	1 299		9,1 %	2,8 %	1,8 %	1,9 %
3,5 %	1,2 %	1,6 %	15 - 19	1 582	470	1 240	2 117	7 607
1 275	1 781		14,9 %	2,7 %	1,6 %	2,2 %	5,3 %	1,3 %
1,6 %	20 - 24	2 291	559	887	2 193	7 851	1 171	1 865
		23,1 %	3,4 %	1,5 %	2,7 %	8,0 %	1,3 %	25 - 29
2 371	593	917	2 404	8 291	1 177	1 779		23,5 %
4,3 %	1,7 %	3,1 %	8,9 %	1,4 %	1,9 %	30 - 34	1 861	476
643	2 123	6 065	945	1 508		20,3 %	2,9 %	1,5 %
3,2 %	8,0 %	1,3 %	1,8 %	35 - 39	1 469	383	445	1 561
4 666	676	1 112		20,4 %	4,9 %	1,5 %	3,7 %	8,2 %
1,6 %	2,2 %	40 - 44	1 037	441	356	1 411	3 166	546
1 048		16,2 %	3,8 %	1,3 %	3,5 %	6,4 %	1,2 %	1,9 %
45 - 49	595	211	214	788	1 946	317	529	
16,9 %	5,3 %	1,4 %	4,2 %	6,4 %	1,7 %	2,2 %	50 - 54	
465	354	206	946	1 527	272	626		12,9
% 4,5 %	1,2 %	3,8 %	4,7 %	1,0 %	1,8 %	55 - 59	203	124
98	396	787	122	227		12,6 %	5,8 %	1,1
% 4,1 %	4,4 %	1,4 %	2,1 %	60 - 64	285	263	155	584
840	180	377		10,9 %	5,2 %	1,2 %	3,6 %	3,7
% 1,0 %	1,6 %	65 - 69	119	87	65	252	320	72
134		11,5 %	6,5 %	1,2 %	4,9 %	3,2 %	,5 %	2,2 %
70 - 74	135	174	92	367	395	129	219	
8,2 %	6,5 %	1,3 %	3,9 %	3,4 %	1,3 %	1,5 %	75 - 79	60
27	37	101	155	25	51		9,9 %	5,7
% 1,4 %	4,1 %	3,7 %	1,1 %	1,4 %	80 et	80	115	62
237	237	63	166	plus	6,1 %	6,4 %	1,4 %	3,6
% 3,5 %	0,9 %	1,4 %	non dé-	106	13	47	74	407
57	94	claré	13,6 %	3,3 %	1,4 %	2,9 %	6,3 %	2,4
% 4,3 %	Total	17374	5785	9607	21132	57054	11084	
15605		13,9 %	3,5 %	1,4 %	2,2 %	4,9 %	1,1 %	1,6 %

Source :

Tableau N3

departement de Niamey						departement de Tahoua						
sexe masculin			sexe feminin			sexe masculin			sexe feminin			
non natifs du			non natifs du			non natifs du			non natifs du			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
-de 15 ans	2,3	6,9	13,9	2,7	7,2	13,4	0,8	1,2	20,4	1,1	1,2	18,9
15-59 ans	7,5	10,4	13,5	6,5	10,6	13,4	1,5	2,5	19,7	1	2,5	16,9
60 ans et plus	3,8	9,6	10	3,3	11,1	15,3	1,3	3,3	19,2	1	3	17,6

Legende :

- 1 = niveau département
- 2 = niveau arrondissement
- 3 = niveau canton

Source :

Tableau N3 (suite)

département d'Agadez						département de Diffa						
sexe masculin			sexe féminin			sexe masculin			sexe féminin			
non natifs du			non natifs du			non natifs du			non natifs du			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
-de 15 ans	4,6	0,9	4,1	4	0,8	3,7	2,7	1,9	23,5	2,4	2	22
15-59 ans	103	2	3,8	8,2	1,3	4,3	4,6	3,4	25,1	2,9	2,7	25,9
60 ans et plus	3,7	1,1	5,6	3,8	0,8	5,1	6,7	2,2	26,6	4,8	2,1	22,3

Legende :

1 = niveau département

2 = niveau arrondissement

3 = niveau canton

Source :

Tableau N3 (suite)

département de Dosso						département de Maradi						
sexe masculin			sexe féminin			sexe masculin			sexe féminin			
non natifs du			non natifs du			non natifs du			non natifs du			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
-de 15 ans	1	2,7	14	1,5	2,7	13,1	1,2	2,7	34,8	1,3	2,9	34,2
15-59 ans	1,3	3,4	12,6	1,7	3,8	12,3	2,9	5,5	35	3,1	6,2	34,9
60 ans et plus	1,1	3,8	12,7	1,4	3,9	11,8	4	8	33,7	3,7	7,5	32

Legende :

1 = niveau département

2 = niveau arrondissement

3 = niveau canton

Source :

Tableau n° 3 (suite)

departement de Dosso						
	sexe masculin		sexe feminin			
	non natifs du		non natifs du			
	1	2	3	1	2	3
-de 15 ans	1	1,5	23,3	1,1	1,6	22,9
15-59 ans	2,2	3,8	23,7	1,5	4,1	24,3
60 ans et plus	1,9	4,7	22,9	1,2	4,5	22,1

Legende:

- 1 = niveau département
- 2 = niveau arrondissement
- 3 = niveau canton

Source :

* Effets sur la densité des populations et sur l'équilibre alimentaire:

Les mouvements migratoires surtout ceux des grandes masses que l'on observe dans notre pays lors des grandes catastrophes telles que les sécheresses , famines... entraînent des mouvements vers des zones jugées plus riches. Ce qui entraîne une occupation des terres très forte donc des densités assez élevées dans les zones d'accueil. Celles-ci doivent faire face à des pressions démographiques et à des surexplorations des terres rompant alors le fragile équilibre qui existait auparavant - ceci peut entraîner des déficits vivriers, occasionner des mouvements vers d'autres zones. Cette thèse ne serait valable que pour les mouvements migratoires entre zones rurales. Des études mériteraient d'être menées d'ailleurs pour déterminer l'impact réel des mouvements migratoires intérieurs sur les déficits vivriers et alimentaires auxquels notre pays a à faire face régulièrement. D'autres conséquences très importantes existent : ce sont notamment les conséquences économiques , sociales et culturelles et même parfois politique. Mais les résultats de recensement général de la population de 1977 ne nous permettent nullement de faire une analyse complète , détaillée et rigoureuse ni sur les zones de départ ni sur celles d'arrivée ce qui est bien dommage. Il conviendrait , donc pour mieux compléter cette étude , d'entreprendre d'autres recherches comportant des opérations sur le terrain , des enquêtes spécifiques faite pour saisir les mouvements migratoires intérieurs du niger par zones rurales selon les communautés (sédentaire , nomades) et recueillir des informations démographiques, sociales, culturelles et économiques afin de connaître et d'analyser les véritables causes et les conséquences de ces mouvements sur les zones de départ et sur les zones d'accueil.

* Un pôle urbain et deux bassins migratoires :

Niamey-Maradi-Agadez.

Les phénomènes migratoires au niger (comme partout ailleurs)dans le monde en développement revêtent un caractère général , ils n'épargnent aucune entité socio-culturelle ou administrative... Dans l'espace Nigerien les manifestations des courants migratoires affectent tous les niveaux de découpage administratif. Cependant on constate que le phénomène acquiert des caractéristiques d'une intensité remarquable lorsqu'il considère les choses du point de vue régional ou local ; en effet sur le plan régional deux espaces de migration inter-régionale peuvent être mis en évidence , l'un dans le nord du pays centré sur le département d'Agadez et l'autre au Sud centré sur le département de Maradi.

Tandis qu'au plan local , la ville de Niamey , constitue le pôle urbain unique et caractéristique qui draine la population de l'hinterland. Dans l'ensemble la mobilité résidentielle connaît une intensité et un essor sans précédent, elle est partout de l'ordre de 15 ou 20 à 45 %. L'attrait de ces bassins migratoires et de l'unique pôle urbain s'explique aisément par le dynamisme économique incontestable que connaissent ces espaces pour le territoire nigérien et même pour l'extérieur ; ainsi Niamey est naturellement le pôle le plus dynamique et le plus important regroupant toutes les fonctions modernes de capitale politique , administrative et

économique (industries diversifiées) , elle est le centre urbain par excellence et de ce fait intéresse les ressortissants de tous les départements et arrondissements.

Agadez connaît un double rôle , celui de zone nomade par essence qui se caractérise par les mouvements migratoires traditionnels (transhumance et nomadisme) et de celui du complexe des villes industrielles (nouvelles) centré sur Arlit et qui a accéléré sans conteste l'afflux des migrants vers cette région.

Enfin Maradi représentait déjà au temps de la colonisation un centre important de l'économie de la traite arachidière , puis de nos jours le rôle historique de capitale économique et de ville frontalière du Nigéria lui échoit incontestablement. Ainsi pourrait s'expliquer l'intensité élevée des courants migratoires de Maradi dans le Sud du pays.

Tableau N 5

DEPARTE-MENT DE RESIDENCE DE 1988	DEPARTEMENT DE RESI ENCE ANTERIE RE IL Y A UN (1) AN						
	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARAD	TILLABERI	TAHOUA	ZINDER
AGADEZ	626	13	37	136	105	105	161
DIFFA	7	384	14	11	29	17	25
DOSSO	16	4	3299	39	325	31	11
MARADI	49	17	25	5713	130	176	127
TILLABERI	75	43	272	110	5901	135	101
TAHOUA	44	14	46	96	144	5121	60
ZINDER	39	20	33	78	78	55	4422

* Nombre de migrants

TABLEAU 6 : Estimation de la migration par région de résidence

Département de résidence en 1988	Département de résidence antérieure (1 an)							
	Agdz	Dfa	Dso	MRDI	TLLBRI	THOUA	ZDR	TOTAL
Agadez	-	13	37	136	105	105	161	557
Diffa	7	-	14	11	29	17	25	103
Dosso	16	4	-	39	325	31	11	426
Maradi	49	17	25	-	130	176	127	524
Tillabéri	75	43	272	110	-	135	101	736
Tahoua	44	14	46	96	144	-	60	404
Zinder	39	20	33	78	78	55	-	303
TOTAL	230	111	427	470	811	519	485	3053
Solde migratoire	327	-8	-1	54	-75	-115	-182	

Source: BCR-MP - Résultats préliminaires échantillon 10 % 11/89

Une étude sur des flux migratoires occasionnés par des famines chez les populations de l'Ouest du Niger (groupe Zarma) a été conduite par Alpha Gado Boureima (Université de Niamey) et donne les résultats suivants:

- Les migrations causées par les famines sont des mouvements spontanés, motivés par la recherche de la nourriture. Pendant la période coloniale, cette motivation principale a été considérablement amplifiée par d'autres facteurs répulsifs en rapport avec le système colonial. On assiste ainsi à une accentuation des mouvements d'exode qui accompagnent chaque disette ou famine. Tout ce passe comme si ces populations ont toujours adopté le déplacement comme stratégie aux phénomènes de crise.

Quel est l'élément qui , aujourd'hui détermine les mouvements migratoires qui ont lieu dans notre pays?

La réponse a été effleurée dans l'étude des causes et des conséquences du phénomène migratoire au niger ; nous pensons que dans le cadre de notre recherche actuelle , on ne peut répondre que partiellement à cette interrogation.

Il est à souhaiter que les réflexions et les débats comme ceux tenus à Bamako en Janvier 1985 continuent et que les démographes africains fournissent de plus en plus d'efforts de réflexions méthodologiques afin de remettre en cause certains concepts, certaines définitions et hypothèses élaborées par ailleurs mais qui sont parfois inopérationnels dans la saisie de nos réalités:

Ainsi les concepts de logements et résidence ne sont pas d'une très grande signification et ne sont pas assez pertinents au-delà de leur aspect juridique ou administratif ; en plus , en dehors de la minorité intellectuelle et de quelques zones urbanisées ou semi-urbanisées , ces concepts ne sont pas très bien compris et ne sauraient en tout cas fournir

des éléments significatifs sur les causes et les conséquences des mouvements migratoires des populations nigériennes situées dans les régions rurales , qu'elles soient sédentaires ou nomades.

En plus les mouvements migratoires observés aujourd'hui sont particuliers : ils n'ont rien de commun avec ceux qui ont été observés dans le passé dans les régions africaines ; ils n'ont rien de commun aussi aux mouvements migratoires qui ont été observés dans le passé et ceux qui le sont aujourd'hui dans les pays industrialisés.

Ceci compte tenu des phénomènes qui ont été et sont à la base de chaque type de mouvements. On ne pourrait donc pas essayer de les observer , de les mesurer et de les analyser avec les mêmes concepts.

Les mouvements migratoires actuels observés au Niger ont pour cause fondamentale l'introduction d'un nouveau mode de production et de nouvelles valeurs socio-culturelles à la faveur de la colonisation européenne.

La colonisation a créé les conditions de détribalisation de nos communautés en favorisant l'élosion et le développement de l'individualisme ; elle a aussi rompu l'équilibre socio-culturel existant et à même remis en cause le système de production et de répartition des ressources principalement agraires et forestières. Tels sont alors les éléments fondamentaux qui doivent nous guider dans l'élaboration de concepts et définitions opérationnels et pertinents.

En fonction des réflexions précédentes , on peut dire que les mouvements migratoires observés au Niger , bien qu'impliquant un changement d'une localisation dans l'espace , concernent d'autres aspects qui nous semblent encore plus importants : dimensions socio-culturelles , dimensions économiques.

Une définition des mouvements migratoires actuels au Niger devrait donc en priorité prendre en compte l'aspect fondamental que ce phénomène n'est que le reflet des mutations, des changements et des bouleversements socio-culturels, économiques et politiques que connaissent nos populations depuis la colonisation : l'intensité de cette mobilité est fortement liée au degré d'intégration de chaque communauté au mode de production dominant importé de l'europe et au degré d'acculturation des populations .

Il convient de relever ici le cas des populations nomades de nos régions (peulhs et touaregs) qui sont éparpillées un peu partout dans le pays. Le nomadisme étant une autre forme de migration liée à l'histoire socio-culturelle des populations concernées, la définition que nous proposons ne pourrait permettre de saisir et d'observer leurs mouvements ni d'en analyser les causes et les conséquences. Leur cas mérite d'être traité à part, avec d'autres concepts , d'autres définitions et d'autres instruments d'observation , de mesure , et d'analyse.

TROIXIEME PARITE : URBANISATION

A) L'Urbanisation : Une volonté administrative

Hormis les cités-anciennes capitales des grands ensembles socio-historiques (des royaumes Barnouan , Songhaï , Hausa) qui ont atteint un certain niveau de développement urbain d'antan , le fait urbain dans l'état actuel des choses découle , le plus souvent de la volonté de l'administration (coloniale , puis post-coloniale) ; ainsi les capitales territoriales (Zinder , Niamey) ou régionales ont constitué l'armature des villes au Niger. le nombre des centres urbains a sensiblement stagné: de 32 aux indépendances, il est encore à 35 (en 1990).

La principale fonction des villes au Niger est donc administrative et politique. Ensuite vient la caractéristique de poids démographique très variable selon les conventions retenues par les chercheurs et administrateurs impliqués dans la question.

Au cours des différents recensements opérés en République du Niger , seules des localités de 2 500 personnes et plus ont été élevées au rang de centre urbain bénéficiant déjà de fonction administrative alors que dans le même temps des localités de plus de 5 000 habitants se trouvent exclues de la typologie urbaine du pays (exemple : Tamaské 7 000 habitants/Keïta = 5 000 habitants).

En considérant le seuil quantitatif de 2 500 personnes, le territoire nigérien tout entier compterait moins de 50 localités méritant les caractéristiques du fait urbain (42 localités en 1980).

1) Le phénomène urbain : Une croissance accélérée...

Quant aux manifestations du phénomène urbain, celles-ci peuvent être abordées par l'examen de la croissance urbaine puis de la structure socio-démographique des habitants des villes. En effet, en rapprochant croissance démographique (2,7 à 3%) et croissance urbaine (3 à 4%), il est notoire de constater qu'elles vont de pair. L'expansion urbaine est une conjoncture démographique et vice versa ce qui ne va pas sans poser de problèmes notamment celui du gonflement excessif de quelques centres par l'afflux massif des populations rurales!

On estime qu'en 1990, environ 21% de la population nigérienne habiteront la ville soit 1 500 000 personnes. L'expansion démographique des villes est issue de la double action du croît naturel des villes (fort pourcentage : 4%) et des flux importants de migrations (plus de 5%) constitués de familles entières qui se déplacent et s'insèrent dans la structure urbaine; toutes les couches socio-démographiques se trouvent souvent assez bien représentées si bien que les pyramides démographiques des villes traduisent les mêmes caractéristiques des sociétés à démographie exponentielle d'où elles sont issues.

2) Un cosmopolitisme inéluctable

Même si dans leur nature, les villes du Niger sont principalement considérées comme des cités - ethnies, la tendance et la dynamique urbaines actuelles laissent émerger des centres urbains cosmopolites où se manifestent malheureusement les caractéristiques générales d'une anomie en contradiction totale avec le mode de vie traditionnel (exemple : le développement de l'individualisme, l'insécurité, la promiscuité des villes modernes).

Croissance urbaine accélérée, poids économique important des villes et anomie sociale du milieu urbain tout ceci se reflète parfaitement dans la situation de l'état des grandes métropoles régionales et plus particulièrement dans la métropole nationale qui compte en 1988 plus de 400 000 habitants, environ 6% de la population du pays !

B POPULATION ET CROISSANCE URBAINE:

La population urbaine au Niger connaît un accroissement accéléré depuis l'indépendance. Son taux annuel de croissance était de 7 % en 1960 et de 6,8 % entre 1970 et 1980. En 1980 déjà 13 % de l'ensemble de la population était citadine. Cette croissance est due à deux phénomènes.

- 1- Un accroissement naturel de la population avec un taux moyen élevé (6,8 % par an.)
- 2- Un exode rural: 0,9 % de la population rurale émigre chaque année vers les zones urbaines.

Le taux moyen d'accroissement engendre deux phénomènes complémentaires.

- Une augmentation de taille des villes possédant plus de 5000 habitants en 1977 (R.G.P. 1977) et correspondant à un taux moyen de 5,3 % an.
- Une augmentation du nombre des agglomérations de plus de 5000 habitants soit 20 Villes supplémentaires regroupant environ 130000 habitants. On note ici une nette inégalité de la répartition de l'accroissement des villes.

* Niamey , la capitale (38 % de la population urbaine au R.G.P 1977) a reçu plus de 44 % , de l'accroissement des villes soit un taux d'accroissement de 5,4 % an. Agée d'un peu plus d'un demi siècle et placée dans le rang des grandes villes africaines , elle ne comptait que 6720 habitants en 1937. (425.000 en 1988). Niamey représentait en 1978 4,3 % de la population du pays. Elle représenterait en l'an 2000 10,7 %, si elle continue à drainer 35% de la population urbaine, cela suppose que le taux d'urbanisation du Niger oscillerait entre 25 et 30 % en l'an 2000.

* Maradi et Zinder (16 % de la population urbaine: R.G.P. 77) ont reçu moins de 16 % de l'accroissement des villes existantes, soit un taux moyen d'accroissement de 3,6 % /an.

Ces deux grands centres ont une influence politique et administrative indéniable et ont tous les deux plus de 80000 habitants et un taux de croissance de plus de 6% par an; les villes suivantes : Agadez-Tahoua-Dosso-Doutchi-Konni-Madaoua ont reçu 21% de l'accroissement des villes , soit un taux moyen de 4.2 % an . Elles ont une position intermédiaire entre "petites villes et villes moyennes". Il faut noter ici que la position stratégique de Tahoua et Dosso à l'intersection de voies commerciales importantes a engendré un taux de croissance supérieur à la moyenne.

Agadez par contre a bénéficié des investissements miniers dans l'Aïr et sa population a été multipliée par 4 entre 1960 et 1985.

La situation de la ville d'Arlit-Akokan est un peu spéciale ; créée en 1968 pour l'exploitation du minéral de l'uranium , le centre avait déjà près de 4000 habitants en 1971 ; avec une importante population d'expatriés. C'est une ville qui peut être classée parmi les villes moyennes.

Les autres centres sont surtout des villes administratives et commerciales dont le taux de croissance est en moyenne de 4 % /an.

C) Politique de migration , politique urbaine et politique de développement :

Comme indiqué dans le document du Plan de Développement Economique et Social 1987 - 1991 , le développement est un processus de long terme intégrant la croissance économique mais aussi tous les éléments d'amélioration des conditions de vie sociale et culturelle des communautés.

C'est ainsi que le Niger s'est doté d'outils supports depuis 1960 que sont notamment les différents Plans et Programmes de Développement et de réformes des politiques économiques et sociales.

Après plus d'une décennie d'efforts exclusifs, l'Etat a amorcé dès le début des années 1980, une stratégie d'intégration du secteur privé dans le processus de production et d'investissement. Soucieux d'agir de manière plus pragmatique , le pays optera en 1976 pour une voie de développement original ; l'édification de la société de développement dont les grandes options sont : l'unité nationale , la construction nationale , la justice sociale et la démocratie participative. Ce sont ces options qui soutiennent , depuis plus d'une décennie , toutes les options fondamentales et les grandes orientations des différentes politiques et Plans de développement ; elles permettent d'identifier les principaux problèmes ainsi que les défis majeurs auxquels le pays se trouve confronté et qui nécessitent d'être résolus pour préserver l'avenir des générations futures. Les priorités retenues devraient permettre par les actions à entreprendre , d'atteindre les objectifs fixés.

Trois défis majeurs demeurent au centre des préoccupations des politiques et programmes de développement :

- La dégradation du milieu agro-économique
- La dynamique démographique

- l'interrogation de la jeunesse.

Pour y répondre diverses catégories d'actions sont envisagées.

Il s'agit :

à court et moyen termes :

- Des programmes de réformes des politiques économiques (ajustement structurel et assainissement financier)

- Des programmes de relance de l'économie (reprise des investissements publics , réhabilitation des entreprises para-publiques , actions sur l'offre et la demande des biens et services).

à long terme

- La maîtrise de la démographie

- La préparation de la jeunesse

- Une meilleure intégration de la femme au processus de développement économique et social.

- La réussite de la lutte contre la désertification , la sauvegarde du potentiel foncier , de production et l'exploitation optimale des ressources naturelles.

L'examen des questions spécifiques aux migrations et à l'urbanisation fait apparaître les éléments suivants :

. Il est bien constaté un accroissement rapide de la population ainsi que les contraintes et pressions exercées par ce rythme d'expansion sur les efforts de développement.

. Il est bien souligné la nécessité de maîtriser et de moduler le croît démographique en fonction des possibilités de la croissance économique.

. L'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de population sont considérées comme des priorités mais les actions fondamentales dans ce domaine devraient être axées essentiellement sur la lutte contre la mortalité notamment maternelle et infantile , de planification familiale , l'amélioration du rôle et de statut de la femme , le recul de l'âge de mariage , la formation des spécialistes et la recherche.

. Même s'il est souligné des préoccupations face à la croissance actuelle des centres urbains , aux insuffisances de leurs infrastructures , aux problèmes que posent ce développement incontrôlé , même s'il est relevé les disparités villes-campagnes et des problèmes de l'exode rural urbain , les responsables politiques et planificateurs nigériens n'indiquent pas de manière précise , les orientations et actions spécifiques à mettre en oeuvre sur les questions de migrations et d'urbanisation.

... pour laquelle il est nécessaire de faire une analyse approfondie et détaillée de l'ensemble des éléments qui contribuent à la formation de l'opinion publique. Il est également nécessaire d'identifier les facteurs qui peuvent influencer l'opinion publique, tels que les médias, les réseaux sociaux, les organisations politiques et les événements politiques. Ensuite, il faut élaborer une stratégie pour promouvoir l'opinion publique favorable à l'objectif visé. Cela peut être fait en utilisant diverses techniques de communication, telles que les réunions publiques, les débats, les interviews, les articles de presse et les médias sociaux. Il est également important de développer une vision claire de l'objectif visé et de communiquer cette vision de manière efficace et convaincante aux différentes parties prenantes. Enfin, il faut évaluer régulièrement l'efficacité de la stratégie mise en place et ajuster celle-ci si nécessaire.

Seules des interventions ponctuelles sont réalisées comme par exemple le retour forcé des migrants ruraux , (identifiés en ville) dans leurs villages d'origine.

Il n'y a donc pas de politique migratoire ou de politique urbaine clairement définie de manière explicite.

Ce vide est certainement à la base de la configuration actuelle des centres urbains nigériens.

Fort heureusement , à part Niamey , bien qu'ayant progressé très rapidement, tous ces centres sont encore de gros "bourg" ruraux , comparativement aux autres villes des pays de la sous-région ; il est donc possible de maîtriser leur évolution. Même le cas de Niamey n'est pas dramatique. Si des corrections importantes , dans le cadre d'une politique cohérente , étaient apportées à la conception de son schéma d'urbanisme qui est conçu au jour le jour, la capitale nigérienne pourrait ne pas suivre les tendances de développement des autres métropoles africaines dont déjà elle semble emboîter le pas.

Nous allons quand même examiner deux cas particuliers de croissance urbaine ; il s'agit de Niamey et de Maradi :

Niamey : La Capitale

Devenue le premier centre urbain du pays en 1950 avec 12 000 habitants, ce qui est aujourd'hui une capitale , était à l'origine un petit village qui a commencé à prendre de l'importance avec la pénétration des services du Territoire Militaire du Niger , dont Niamey assuma le rôle de Chef-lieu de 1903 à 1910.

L'extension de la ville se fera dès au départ selon des plans de développement bien établis.

Le premier plan fut établi en 1922 à la suite du passage du territoire en colonie autonome.

Le deuxième plan : "plan Herbé" date de 1952.

Tous ces plans furent matérialisés sur le terrain sans que la ville n'ait eu à dépasser de très loin les limites fixées. Mais l'accession à l'indépendance en 1960 va bouleverser la maîtrise du développement urbain en engendrant de nouvelles formes de développement urbain.

A l'indépendance en 1960, Niamey comptait 30 000 habitants soit un peu moins de 1 % de la population totale du pays à l'époque.

- En 1965 , soit 5 ans après Niamey regroupait 57 000 personnes.
- En 1975 , la ville rassemblait 153 000 Habitants , soit 3% de la population nationale.
- En 1977-78 (R.G.P) on recensait 225.314 habitants à Niamey , soit 4% de la population totale et 35 à 40 % de la population urbaine du pays.

ce n'a pas été contesté et si pour la construction de l'usine
conflit n'a pas été contesté, il est toutefois à noter que les deux parties
ont été en mesure d'arriver à un compromis dans lequel elles ont accepté
d'abandonner leur revendication respective au profit de l'autre.

Il est intéressant de constater que les deux types de cellules peuvent être utilisées pour la production d'anticorps dirigés contre des antigènes étrangers. Les cellules T-lymphocytes peuvent être stimulées par un antigène et se transformer en cellules productrices d'anticorps. Ces cellules peuvent alors être utilisées pour la production d'anticorps dirigés contre des antigènes étrangers.

Слово о престиге

Cette offre de 1000 à 1500 services de santé et de bien-être sera dévoilée au public le 1er juillet prochain.

- En 1981 le taux de scolarisation était de 58 % contre 20 % pour l'ensemble du pays.

- En 1988 (R.G.P) la population est de 398.265 , soit 5,5 % de la population totale.

Lorsque l'on compare les deux pyramides ,des âges de 1959 et de 1978 , on constate que celle de 1978 présente une allure relativement régulière dans son ensemble ce qui laisse supposer qu'il y a eu dans le temps une mutation très marquée dans le type des migrations affectant ainsi la croissance de la capitale.

En 1981 la ville a accueilli environ 107.000 personnes, les 3/4 des migrants sont arrivés dans les dix dernières années et le 1/3 dans les cinq dernières années. Ce déplacement massif de population est dû à la crise que traverse le monde rural depuis 1973.

Il s'est cristallisé sur la capitale , car elle est apte à procurer à la fois des marchés , des emplois et des services aux nouveaux citadins.

- Les arrivées annuelles sont assez irrégulières et le flot peut varier du simple au double.

Il faut noter que 38,3 % des migrants viennent du département de Tillabéri même , 29,3 % sont issus du département de Dosso , 0,4 % arrivent d'Agadez et 0,7 % de Diffa.

Ainsi , on peut dire qu'il existe deux axes privilégiés de migrations.

- Le Nord-Est avec Filingué
- L'Est avec Dosso

L'expansion donc de la population de Niamey est liée à deux phénomènes: l'exode rural et l'accroissement naturel. En effet Niamey s'accroît de 5,2 % en moyenne par an de 1977 à 1988; ce qui lui permet de doubler ses effectifs tous les 13 ans environ.

Nous avons constaté également que les migrations ont une part importante dans le développement urbain de la ville, car Niamey en tant que capitale est un pôle très attractif qui offre d'énormes possibilités. Les nouveaux arrivés commencent d'abord à travailler dans le secteur informel qui constitue une des causes de l'expansion urbaine.

Les migrants recherchent tout d'abord une situation économique favorable : la migration en tant que stratégie adaptative aux phénomènes de crises de subsistance, constitue pour les populations sahéliennes le dernier rempart, la dernière alternative. C'est seulement lorsque toutes les réserves alimentaires sont épuisées, lorsque tous les espoirs sont évanouis, que les populations envisagent de partir.

Mais on émigre aussi pour d'autres raisons: la scolarisation offre des perspectives nouvelles aux jeunes, ce qui développe en eux un certain individualisme supportant de moins en moins les contraintes traditionnelles. Ils optent alors pour la ville fuyant ainsi de trop lourdes charges familiales et sociales.

- En 1988 (R.G.B) la population est de 388.582 , soit 8,2 % de la population totale.

cloturas de ja ced 1919.

Ce développement urbain rapide de Niamey va entraîner une augmentation de la superficie construite. La croissance de la population à créer le problème crucial du logement et les niaméens sont confrontés à ce phénomène qui prend de l'ampleur avec le loyer de plus en plus cher. Pour faire face à ces difficultés l'Etat entreprend de temps en temps la construction de logements sociaux, mais la demande dépasse de loin l'offre dans ce domaine.

La conséquence de cette crise du logement est que certains quartiers de la ville sont transformés en de véritables taudis. Les habitants construisent n'importe comment et n'importe où.

En l'an 2000, Niamey aura 750 000 habitants, estiment les urbanistes, et les besoins en logements seront encore plus élevés, si des actions ne sont pas entreprises pour freiner l'accroissement de cette ville.

M A R A D I

L'histoire de la région de Maradi est liée à l'histoire des Haoussas. Au Xe siècle, des populations nomades venues du Nord et de l'Est par le massif de l'Aïr auraient fusionné avec des populations sédentaires locales; au XVIe siècle il existe déjà sept (7) Etats Haoussas situés au Nord Nigéria qui vont donner naissance à un empire haoussa intercalé entre les Empires du Bornou à l'Est et du Sonrhaï à l'Ouest.

Cet empire haoussa subira les assauts des deux autres. Puis la région de Maradi connaîtra, pendant deux siècles, une période de calme (XVII-XVIII ème) avant de subir en 1805 les assauts d'une révolte Peul qui renverse les royaumes haoussas.

Mais ces peuls seront chassés par la population locale et la région redeviendra calme jusqu'à l'époque de la colonisation qui sera précédée par des missions de reconnaissance (BARTH 1850 - 1855 VOULET CHAMOINE 1899).

L'époque coloniale va entraîner le développement de MARADI: la ville précoloniale, au rôle religieux et politique important, va devenir une ville coloniale avec des fonctions administratives et commerciales; avec un fort dynamisme démographique répondant aux traditions haoussas.

La colonisation fera également de MARADI un pôle de la traite arachidière.

Loin des grands axes commerciaux, MARADI a un rôle économique secondaire très modeste, et cela jusqu'à la fin du XIXe siècle; date à laquelle la ville développa des relations commerciales avec KANO.

1) L'EPOQUE COLONIALE

Maradi devient chef de cercle en 1927 mais reste sous l'influence de ZINDER, La capitale coloniale du Niger.

L'économie connaîtra une longue récession jusqu'à l'organisation d'un commerce de traite (exportation de l'arachide).

La création et le développement d'un espace arachidier va accentuer le déséquilibre social (enrichissement d'une couche de commerçants africains).

2) L'EPOQUE MODERNE

L'indépendance de 1960 met fin à la traite arachidière, mais l'Etat reprend l'exploitation arachidière par le biais d'organismes étatiques (SONARA).

Cette politique désorganise la classe marchande traditionnelle au profit d'une classe bourgeoise politique.

Cependant ce sont les influences climatiques (1971) qui vont bouleverser le plus l'agriculture en place. La production céréalière et arachidière chute.

3) LA VITALITE URBAINE DE MARADI

L'urbanisation reste le phénomène marquant de ces trente dernières années et dans certaines villes, elle prend une telle ampleur qu'elle bouscule les structures économiques et sociales en place. Ce dynamisme, à MARADI est dû à la fécondité naturelle de la population, et la population démographique effectuée sur l'arrière pays.

En 1970, l'afflux des réfugiés de la sécheresse (1971-1974) vient s'ajouter au flux de l'exode rural. Pendant ces vingt dernières années MARADI va voir sa population urbaine multipliée par 3 (28 800 en 1970 - 78 300 en 1986).

Aujourd'hui MARADI est la deuxième ville du Niger derrière Niamey bénéficiant d'importantes réserves foncières, d'une population nombreuse et à proximité du Nigeria elle reste une ville d'avenir.

4) STRUCTURE MIGRATOIRE

Dans l'ensemble MARADI est une ville à très grande majorité Haoussa. Les autres ethnies sont très faiblement représentées. D'après l'enquête de P. JANIN. "Habitat et peuplement à MARADI 1987" 74 % de la population sont haoussa.

- Malgré des flux migratoires saisonniers, venus des régions limitrophes, et des réfugiés temporaires, la plupart des migrants sont définitivement installés dans la commune.

Tableau 7 : STRUCTURE ETHNIQUE DE LA POPULATION (en %)

ETHNIES	A 1984	B 1986
HAOUSSA	75,3	74,0
BERI-BERI	6,2	10,0
PEUL	4,0	8,0
AUTRES ETHNIES DU NIIGER	11,1	6,0
AUTRES HORS NIIGER	3,4	2,0
TOTAL	100,0	100,0

Source : A = "croissance urbaine et santé

Source : B = P.Janin

La population de souche maradienne (natif) ne représente que 44 % , des habitants . On constate (tableau 7) un très faible pourcentage des étrangers non nigériens.

5) Structure socio-professionnelle.

Cette homogénéité se trouve sur le plan socio-professionnel où les "étrangers " sont des commerçants où des fonctionnaires, alors que des maradiens occupent le secteur informel (tableau 8).

Le faible pourcentage de gens dans l'agriculture vient du fait que beaucoup de gens pratiquent l'agriculture comme une activité complémentaire à leur profession principale.

Tableau N 8

PROFESSION	A 1984		B 1985	
	%	N	%	N
CULTIVATEUR	3,9	(35)	9,0	(9)
MARABOUTS- ETUDIANTS	8,2	(74)	8,0	(8)
GROS COMMER- CANTS	4,0	(36)	6,0	(6)
MOYENS COM- MERCANTS	6,5	(58)	6,0	(6)
PETITS COM- MERCANTS	19,5	(175)	10,0	(10)
ARTISAN + SERVICES	21,8	(96)	17,0	(17)
SALAIRES + CADRES	10,7	(96)	16,0	(16)
MANOEUVRES	13,0	(117)	7,0	(7)
SANS PROFESSION	12,4	(11)	21,0	(21)
TOTAL	100,0 (898)		100,0 (100)	

Source : A = "croissance urbaine et santé"

Source : B = P. Janin

D) ENVIRONNEMENT ET SITUATION URBAINE

1) - L'influence de l'environnement international

Au Niger, les relations entre milieu rural et réseau urbain sont caractérisées par l'excentrement de la capitale par rapport aux grandes masses de population rurale et par la proximité, au delà de la frontière, des importantes populations urbaines au Nord du Nigéria. Niamey est assez excentrée par rapport aux zones rurales les plus denses du Sud des départements de Tahoua, Maradi, Zinder et est ainsi handicapée pour jouer pleinement le rôle de "port" qui est la fonction principale habituelle des capitales des pays enclavés.

L'énorme population urbaine du Nord Nigéria exerce une influence économique déterminante sur tout le Sud du Niger d'autant plus accentuée par les différences de système monétaire. Cette influence des grandes villes du Nord Nigéria ira crescendo aussi bien sur le peuplement rural que sur le réseau urbain des départements de Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder. Concernant le peuplement rural les zones, de forte densité rurale et l'afflux de nouveaux migrants sont dûs à l'existence d'un énorme marché potentiel dans les zones urbaines du Nigéria pour tous les produits des cultures vivrières, du maraîchage et de l'élevage, ce qui expliquerait l'évolution de ces zones vers une économie agricole marchande génératrice de revenus et de consommations de plus en plus monétarisés. Cependant les effets de cette évolution sur le réseau urbain du Niger seront fort limités et retomberont probablement sur les villes du Nigéria - Maradi et Zinder demeurent structurellement désavantagés pour les développements industriels par rapport aux grandes métropoles du Nord Nigéria. Et l'excentrement de Niamey par rapport au zone de production agricole constitue donc un gros handicap qui ne lui permet pas de concurrencer l'influence des grandes villes du Nigéria.

2) TYPOLOGIE DES VILLES DU NIGER

Le milieu urbain se différencie du milieu rural par la concentration permanente sur une petite surface d'agents économiques ayant une forte intensité d'échanges entre eux. La ville est le siège d'un autre contexte socio-économique et culturel, le centre d'apprentissage de l'économie marchande. De cette concentration d'agents économiques et de l'intensité de leurs échanges, il en découle des effets économiques positifs dits "économies externes". Pour que celles-ci se développent et pour que les effets négatifs de la concentration soient réduits, il faut mettre en place des services collectifs performants au fur et à mesure que les villes grandissent, ces services étant une caractéristique fonctionnelle du milieu urbain et un signe d'urbanité. Par rapport au milieu rural, les villes sont aussi le siège de marché pour la vente aux consommateurs urbains des produits de l'agriculture et de l'élevage, constituent de "port" intérieur pour la préparation, la transformation éventuelle de ces produits et servent enfin de centre de distribution aux populations rurales environnantes.

En déhors des cas de Niamey et des cités d'origine minière (Arlit, Akokan, et Tchizozerine) on peut classer les villes du Niger selon les fonctions ci-dessus décrites en :

- "Petites villes" (moins de 20 000 habitants en fin 1986) exerçant des fonctions de places de marché par rapport à leur hinterland rural, sièges de l'administration territoriale (sous-préfecture) et distribuant des services collectifs.

- "Villes moyennes" (plus de 50 000 habitants) exerçant toutes les fonction classiques des "places de marché" et sièges début de développement de l'économie urbaine.

Les deux "villes moyennes" actuelles du Niger sont Zinder et Maradi. Six villes (Agadez, Tahoua, Dosso, Doutchi, Konni, Madaoua) ont une position intermédiaire entre "petites villes" et "villes moyennes" mais ont déjà les caractéristiques de ces dernières. Arlit - Akokan, l'existence permanente d'une importante population expatriée, le niveau élevé des salaires, l'équipement de la ville et le coût de fonctionnement des services urbains en font de l'agglomération une véritable "ville moyenne". Cependant, aucune base économique "endogène" ne semble pouvoir un jour venir relayer l'industrie de l'uranium quand celle-ci épuisera ses ressources. Arlit - Akokan risquerait alors de redevenir une "petite ville".

3) L'évolution future du réseau urbain :

Sur le plan des fonctions urbaines, les prévisions dégagent:

- L'augmentation sensible du nombre des "villes moyennes" dans les 15 ans à venir : de 2 actuellement elles passeront à 8 en l'an 2 000 ;

- Le doublement de "villes intermédiaires" de 6 (ou 7 en y incluant Arlit) à 13 ;

- L'augmentation des "petites villes" (population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants) : d'environ 40 aujourd'hui elles seront environ 70 en l'an 2 000.

C'est par la densification rapide du réseau des sous préfectures que le réseau urbain du pays est susceptible de se renforcer notamment dans les zones rurales relativement denses et dynamiques. Le passage des 35 sous-préfectures actuelles aux 85 nécessaires en l'an 2 000 suppose que le nombre de départements reste inchangé et qu'il se crée 4 nouvelles sous-préfectures chaque année.

CONCLUSION GENERALE : PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET D'ACTIONS

Les questions de migrations et d'urbanisation sont importantes dans la situation actuelle de notre pays ; il faut rappeler que le Niger demeure encore un pays essentiellement agraire et qu'un bref examen permet de constater qu'en général les zones de départ sont des zones rurales et les zones d'arrivée des zones urbaines. C'est donc toute la politique économique du pays et les priorités dégagées notamment l'autosuffisance alimentaire qui peuvent être compromises par les mouvements migratoires. C'est aussi la "ligne de défense" contre le phénomène de la désertification qui s'affaiblit de plus en plus.

Il est donc nécessaire que responsables politiques, planificateurs et chercheurs nigériens portent l'intérêt qu'il faut aux questions de migrations et d'urbanisation.

Il est vrai que le manque de données statistiques récentes et fiables constitue un handicap pour des actions concrètes car le phénomène migratoire est très mal connu dans ses causes et dans ses conséquences. Sa véritable incidence sur l'évolution de la population est trop mal perçue. Peut-être qu'une trop grande attention a été accordée aux questions de fécondité et de planification familiale.

Il est donc temps que soit intégré, dans les préoccupations actuelles des connaissances et d'actions sur les questions de population et développement, l'étude des migrations et urbanisation.

Les travaux de recherche seraient ainsi axés sur une meilleure connaissance des migrations rurales-urbaines internes, pour identifier les pôles attractifs (zones d'arrivée) et les pôles répulsifs (zones de départ).

Les études envisagées permettraient de saisir la dynamique de ces mouvements, établir une véritable typologie appropriée aux mouvements migratoires des populations nigériennes ; ainsi on connaîttrait mieux l'intensité de ces mouvements, surtout les conséquences sur le système social et culturel notamment les incidences probables sur le rôle et le statut de la femme.

Enfin, l'étude devrait être axée sur l'analyse des conséquences des migrations sur le processus de production et de distribution des biens non seulement dans le secteur primaire (agriculture, élevage,...) mais aussi dans le secteur secondaire industriel ; un accent particulier sera mis sur non seulement les échanges entre le secteur dit moderne et le secteur informel dont le développement paraît être lié au phénomène migratoire, mais aussi sur les urbains.

Il s'agira de répondre à la question : quelle politique d'aménagement du terroir et d'urbanisation, le Niger doit-il élaborer et mettre en oeuvre dans la situation actuelle, dans le respect de ses orientations politiques globales et en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

A - DOCUMENTS HISTORIQUES

- BEAUVILAIN (A.) Les peuls du Dallol - Niamey; I.R.S.H; 1978;
292 p.
- BERNUS (S) Henri BARTH chez les Touaregs de l'aïr.
Extraits du journal de BARTH dans l'aïr,
Juillet-Décembre 1850 ; Niamey ; CNRS 195 p.
- BOUBOU (H) (1) Histoire du Gobir et du Sokoto; Paris, Présence Africaine, 1967 ; 172 p.
(2) Recherche sur l'histoire des Touaregs Sahariens et Soudanais, Paris ; présence Africaine, 1967, 569 p.
(3) Contribution à la Connaissance de l'histoire des Peuls, Paris, Présence Africaine, 1968
(4) Histoire des Songhay; Paris, Présence Africaine 1968, 369 p.
(5) Merveilleuse Afrique; Paris, Présence Africaine, 1971, 271 p.
- GADO (B) (1) Les Zarma: Contribution à l'Histoire des Populations d'Entre Niger et Dallol Mawri; Niamey, IRSN, 1980
(2) Le Zarmatarey: Vagues de Migrations, Formation des provinces Historiques, Avènement des Wangaris.
(3) "Migration des zarma et la défense de Territoire National au 19e Siècle", festival des Arts Négro-Africains 2, Lagos (Nigéria) 1977.
- HANANI (Dj.) (1) Contribution à l'Histoire des Etats Hausa: l'Adar Précolonial, Niamey, IRSN 1975, 287 p.
(2) Au carrefour du soudan et de Béribéri. Le Sultanat Touareg de l'Aïr. Paris I, Panthéon Sorbone, 1985, 1037 p.
(3) Courants Migratoires Aïr-Hausa avant le 19e Siècle.
Niamey, IRSN, 1979.
(4) L'Aïr dans l'histoire du Niger, IRSN 1960.

- KARIMOU (M) Tradition Orale et Histoire: Les Mawri Zarmaphones des Origines à 1898, Niamey, IRSN, 1977, 198 p.
- KIMBA (I) Guerres et Sociétés: Les Populations du "Niger" Occidental au 19e Siècle et leur réaction face à la colonisation (1896-1906), Niamey, IRSN, 1981, 222 p.
- Le Coeur (M) Les oasis du Kawar: Une Route, un Pays, Tome I; Le passé précolonial; Niamey, IRSN, 1985, 136 p.
- NICOLAISEN (J) BERNUS (E), Etude sur les Touaregs; Niamey, IRSN, 1982, 163 p.
- PHILIPPE (D) "Maradi Précolonial; L'Etat et la Ville", Bulletin IFAN, Série B, Tome 31, N° 3, 1969.
- SOULEY (I) Introduction de l'Histoire Précoloniale de la vallée Maradi, Université de Niamey, Mémoire de Maîtrise 1987, 136 p.
- SALIFOU (A) (1) Le Damagaram ou Sultanat de Zinder au 19e Siècle, Niamey, CNRSN, 1971, 320 p.
(2) Colonisation et Société Indigène au Niger, Toulouse 1977; Thèse d'Etat.
- ZAKARI (M) Contribution à l'histoire des Populations du Sud-Est Nigérien: Cas des Mangari (XVIIe-XIXe Siècle); Etudes Nigériennes N° 53.
- ZOUMARI (I-S) Le Soney (Songhay) après la conquête Marocaine Université Paris, 1982; Thèse 3e Cycle.

B - DOCUMENTS GEOGRAPHIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

- ADAMOU (A) Agadez et sa région. Contribution à l'étude du Sahel et du Sahara Nigériens; Niamey IRSN, 1979, 359 p.
- ALIOU (N) Population du Niger, Paris, Sorbone, 1976
- BAROU (J) "L'émigration dans un village du Niger, C.E.A N° 63-64 Vol VI 3-4, 1976, pp 627-632.
- BOUBOU (H) L'Exode Rural: un problème de fond, Edit. de la Croix Rouge Nigérienne, Niamey.
- CAMP-BELL (D.J) Strategy for Coping With Drought in Sahel; A study of Recent Population Movements un the Departement of Maradi (Niger, Worcester Clale Universty, 1975.
- CISSE (A) L'Exode Rurale à Niamey : Causes et Conséquences Bamako, Institut National des Arts, 1983, 49 p.
- DION MANSY (SY) Qu'est ce qui attire les Peuls vers l'Est? Niamey I.N.N, 24 p.
- GUILLAS (E) Etude de l'Emigration dans deux villages de l'Ader Doutchi (NIGER); Mémoire de maîtrise; Université de Rouan Haute Normandie, 1983, 188 p.
- PIDOUX (H.) LAYA (D) Note sur les Mouvements migratoires depuis 1960 Niamey CNRSH, 1987, 17 p.
- ROUCH (J) (1) "Migration au Ghana" Journal de la société des africanistes 26, 1/2, 1956 pp. 33-190
(2) Rapport sur les migrations vers la basse côte d'Ivoire, Niamey, CNRSS, 1957
- SIDIKOU (A.H) (1) Sédentaririté et mobilité entre Niger et zgaret Niamey. IRSN, 1974, 250 p.
(2) Profession Kourimizé, IRSN, 1978, 13 p.
- SPITTLER (G) "Urban exodus, urban-rural migration in Gobir (Niger)" Sociologia ruralis, Vol. XVII N° 3, 1977.

C - DOCUMENTS SOCIO-ECONOMIQUES

JACKOU (S) Intégration économique et sédentarisation des nomades:
Cas du Niger.
Diplôme de 3e Cycle de l'IEDES, Paris I, 1975.

D - DOCUMENTS LITTERAIRES

MAMADOU (H) Aboki ou l'appel de la côte.
DAKAR , NEA, 1978, 59 p.

HAMIOUT S.H "NIAMEY: Etude socio-urbaine" Rouen 1980.

SPITTLER G. "Migration et Développement: exemple du canton de TIBIRI-MARADI" Institut de sociologie de Fribourg R.F.A Juin 1965.

NASSOUR G.O "Enquête Migrations dans la vallée du fleuve Sénégal:
Méthodologie et Principaux Résultats" CILSS-Institut du Sahel-Bamako- Janvier 1985.

IDRISSA A.K "Mouvements migratoires au Niger: Essai de quantification, d'analyse des causes et conséquences et de reflexions critiques sur les concepts et définitions".
Thèse de 3e Cycle en Démographie. Département de Démographie Université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve-Belgique Septembre 1985.

COULIBALY S. "Les migrations voltaïques Tome I et II"

JOEL G. ET Ottawa 1980.
VICTOR P.

ANCEY G. "Variations Mossi sur le thème: reproduction des milieux ruraux mis avec le capitalisme extérieur" 1974.

SAMIR A. "Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest"
OXFORD University Press pour l'I.I.A LONDON 1974.

Cahiers ORSTOM Serie S.H.X 2-3 "Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire" Paris 1973.

II.T.

"Main d'oeuvre migrante en Afrique au Sud du Sahara"
ABIDJAN 1961.

SAWADOGO Appréciations des migrations en Haute Volta:

R.C. critique des causes" Actes du 4ème Colloque de
Démographie africaine

ZACHARIAH K.C "Aperçu sur les migrations en Afrique de l'Ouest"
CLAIRIN R. et O.C.D.E Centre de développement Paris-Octobre 1987.
JULIEN C.

EDMOND SERE "Histoire: Monde d'Outre-mer. Histoire du Niger"
DE RIVIERES Edition BERGER LERANET 1965.

MAMADOU B.S "Changements sociaux et migrations au Fouta Djalon
dans le milieu rural sénégalais". Paris 1975.

THOMAS L.V "Accumulation et déplacements des populations en
Afrique de l'Ouest". ROUEN revue psychologique des
peuples"
LE HAVRE XVI, 1, 1961.

MINISTÈRE DU PLAN "Plan quinquennal de développement économique
REPUBLIQUE DU NIGER et social. 1976-1983".
NIAMEY "Programme intérimaire de consolidation 1984-1985

ENC' LOPEDIE UNIVERSALIS OEPIDE VOL II PP. 1-4 "MALTHUS, LEROY
"MIGRATIONS" BEAULIEU LANDRY....."

